



REGARDS

SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

numéro **62** - Mars 2009



À LIRE

Le Mot du Maire	2
Urbanisme... Avancée du PLU	2
Les souterrains à Neauphle	2
Comptes rendus Conseils	3
Déclarations préalables	3
Permis de construire	3
Téléthon 2008	4
Infos pratiques	5
Permanences des élus	5
La vie de la commune	
Les nouveaux arrivants	8
Le carnet	9
Visite du Mont-Valérien	10
Le PCS	10
Salon des photographes	11
Recensement des jeunes	11
Repas CCAS	11
Un peu d'histoire	12



LE MOT DU MAIRE

Bernard JOPPIN

Dans mes vœux, je formulais mes vœux personnels et professionnels.

Maintenant, je souhaite vous rappeler que des enjeux importants nous attendent en 2009 :

- ◆ *Nos objectifs de campagne 2008 se précisent avec les réflexions des groupes de travail sur le dessin de la commune avec le Plan Local d'Urbanisme en cours,*
- ◆ *Toutes les nouvelles nous préviennent d'une année délicate pour l'économie, dont certains parmi vous souffrent déjà. Le conseil en est conscient, et reste attentif aux aides à apporter dans la mesure de nos possibilités. Nous sommes à votre écoute,*
- ◆ *Les travaux programmés vont aussi nous mobiliser autour des écoles et des programmes d'amélioration de nos équipements locaux.*

Nos enjeux sont aussi municipaux, et rejoignent ceux de la Communauté de Communes : par quoi la taxe professionnelle sera-t-elle remplacée en 2010 ?

Nous avons parfaitement à l'idée de maintenir un dialogue avec la population, à travers nos associations et l'ensemble des liens interactionnels qui nous unissent.

URBANISME

M.C Guidée

AVANCÉE DU PLU...

**Un diagnostic en cours d'achèvement et un P.A.D.D.⁽⁴⁾ qui se construit.
Un chantier que les intempéries d'un hiver rigoureux ne retardent pas !**

A l'issue des ateliers promenades et des rencontres thématiques, nous avons annoncé un travail de réflexion et d'écriture qui s'appuierait sur les données et souhaits collectés.

Promesses tenues !

Un recueil intitulé **DIAGNOSTIC** ...120 pages, illustré par des photos et des plans nous a été remis par l'agence E.M. Bouchard. Les membres de la commission d'urbanisme, dont c'est le rôle, l'ont amendé pour partie. Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Yvelines) qui nous assiste comme beaucoup d'autres communes, doit prochainement l'enrichir par les conseils ou préconisations qu'il nous donnera. Une version presque⁽²⁾ aboutie pourra ainsi vous être présentée avant l'arrivée du printemps.

Une ébauche du **P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable)**... quelques pages encore à développer, de beaux plans, riches d'informations mais d'une lisibilité qu'il faut parfaire, circule au sein de la commission d'urbanisme et un aperçu significatif de l'ensemble devrait être prochainement accessible à tous.

Une présentation de ces travaux, sous forme d'exposition a eu lieu début mars, en salle du conseil.

Votre participation nombreuse et active lors des précédentes rencontres a contribué à nous encourager à nous investir durablement dans ce travail, nous tenons à vous en remercier.

⁽⁴⁾ Vision stratégique du territoire à long terme, il détermine les orientations d'aménagement et d'urbanisme retenues pour l'ensemble de la commune.

⁽²⁾ formellement, le document est amendable jusqu'à la fin de la procédure d'élaboration du PLU

LES SOUTERRAINS DE NEAUPHLE

Marc Leroy

Les longues années de recherches pour mon livre m'ont



permis d'interroger à la fois des masses d'archives inédites ainsi que la tradition orale colportée à travers les souvenirs d'anciens de notre village. Dans les deux cas est attestée la présence d'un réseau en étoile de souterrains médiévaux, partant du donjon (motte castrale du jardin de la mairie) et aboutissant hors les murs pour permettre aux habitants de s'échapper en cas de siège. Certains itinéraires dépassant même les limites du bourg fortifié reliaient Neauphle à d'autres châteaux (Neauphle-le-Vieux) ou édifices (chapelle Ste Apolline) de la région. De belles caves voûtées en pierre, dans diverses propriétés privées du centre et de la périphérie (certaines clairement reliées entre elles autrefois), sont aujourd'hui là pour l'attester. Le Syndicat d'Initiative, le Club Philatélique et le Club Généalogique de Neauphle préparent pour l'automne 2009 une exposition sur ce thème. Je serais très reconnaissant à tous les habitants possédant une cave ou entrée de souterrain (murée ou non) de bien vouloir me le signaler (01-34-89-00-71) pour visite et clichés éventuels par nos soins (anonymat et confidentialité assurés).

Un grand merci d'avance.



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX RÉSUMÉS

DU 19 JANVIER 2009

Le compte-rendu du lundi 17 novembre 2008 est approuvé à 21 voix pour et une voix contre : Marie-Claude GUIDÉE.

« CONTRAT ENFANCE JEUNESSE » – CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES

C'est un contrat d'objectifs et de cofinancement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. Pour ce faire, il convient de prévoir la signature d'un contrat avec la CAF « Caisse d'Allocations Familiales ».

Vu le contrat proposé par la CAF, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, donne un avis favorable à la signature du dit contrat.

PLAN LOCAL DE L'HABITAT INTERCOMMUNAL – P.L.H.I.

- Vu le P.L.H.I. « Plan Local de l'Habitat Intercommunal », Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal du contenu de ce plan. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré par 21 voix pour et une abstention Alain JUND, donne un avis favorable à la signature du dit contrat

PARTICIPATION AUX PLACES DE STATIONNEMENT MANQUANTE – REVISION ANNUELLE

Elle est portée à 14 056,36 euros par place manquante.

MODIFICATION DES TARIFS POUR INSCRIPTIONS OCCASIONNELS DU CENTRE D'ACCUEIL DE LOISIRS

A compter du 1^{er} Février 2009, les tarifs pour les inscriptions hors délais sont fixés comme suit :

Garderie Matin et Soir : 7,59 euros,

Garderie Matin : 2,70 euros,

Garderie Soir : 6,78 euros,

Centre de Loisirs et Petites Vacances : 16,68 euros.

MODIFICATION DU TARIF OCCASIONNEL DU RESTAURANT SCOLAIRE

A compter du 1^{er} Février 2009, le tarif est fixé à 4,28 euros.

DU 2 FÉVRIER 2009

Le compte-rendu du lundi 19 janvier 2009 est approuvé à 19 voix pour et 4 abstentions (Marie-Claude GUIDÉE, Agnès KRANTZ-HABERBUSH, Sandrine HUET, Patricia BERCE)

MAJORATION DU COEFFICIENT D'OCCUPATION DES SOLS DANS LE CADRE DE LA CONSTRUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX.

Les obligations de la commune en matière de logements sociaux récemment notifiées par le Préfet : 32 logements dans la période triennale 2008-2010.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal qu'il existe une possibilité de favoriser le logement social. La loi ENL (Engagement national pour le logement) permet, par simple délibération de délimiter des secteurs dans lesquels toute opération comportant au moins la moitié de logements sociaux bénéficie d'une majoration de COS pouvant aller jusqu'à 50%.

Ainsi, en augmentant la surface constructible, le prix du terrain devient moins contraignant. Il est donc décidé de majorer de 50 % le COS applicable aux zones UA du POS pour tous les programmes de logements comportant au moins une moitié de logements sociaux lorsque les permis de construire sont délivrés avant le 1^{er} janvier 2010,

TRAVAUX D'EXTENSION DE L'ECOLE ELEMENTAIRE EMILE SERRE POUR CREATION D'UNE CLASSE.

Monsieur le Président du Conseil Général des Yvelines nous informe de la mise en place d'un dispositif exceptionnel sur la période de 2007 à 2009 pour les équipements scolaires et notamment de la construction de locaux permettant la résorption de préfabriqués accueillant des classes sous condition de leur disparition en tant que bâtiment scolaire.

Le taux de la subvention est fixé à 50% dans la limite maximale de 80% de subventions et aides cumulées.



DÉCLARATIONS PRÉALABLES

- 29, rue de la Gouttière : pose d'un portail (N.O) 04/12/2008
- Sente des Jardins : pose d'un portail (N.O) 10/12/2008
- 10, rue de Villancy : pose d'un abri de jardin (O) 10/12/2008
- 16, rue du Hameau : ravalement façade (N.O) 19/12/2008
- 8, rue des Soupis : réfection toiture (N.O) 19/12/2008
- 14, place Mancest : modification de clôture (O) 15/01/2009
- 10, place aux Herbes : pose de volets bois (N.O) 22/01/2009
- 24, rue du Dr Bertrand : surélévation et modification de toiture (O) 22/01/2009
- 51, grande Rue : modification façade et changement d'affectation (pour un lot) (N.O) 29/01/2009
- 10, place aux Herbes : changement d'affectation (N.O) 29/01/2009

(N.O) : Non-opposition - (O) : Opposition - (R) : Rejet

PERMIS DE CONSTRUIRE

- 44, rue de Villancy : permis modificatif (modification de fenêtres – ajout de poutres en chêne) Accordé 28/11/2008

Considérant qu'actuellement la 8^{ème} classe a été réalisée par l'implantation d'un bâtiment modulaire dans la cour de récréation et qu'une extension d'un bâtiment est réalisable en effectuant des travaux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 19 voix pour, et une abstention (Sandrine HUET), donne un avis favorable pour les travaux cités ci-dessus, Le Conseil Général sera sollicité pour l'attribution d'une subvention dans le cadre du dispositif exceptionnel sus-visé et un dossier de demande de permis de construire sera déposé, Et il s'engage à :

- réaliser les travaux selon l'échéancier prévu,
- financer la part non subventionnée,
- conserver la propriété et maintenir la destination des équipements financés pendant au moins dix ans,
- assurer le fonctionnement,
- ne pas entamer les travaux avant la notification de l'accord du Département.



Téléthon

Cécile Girard

Cette année encore, et ce malgré la crise, nous avons su ensemble, nous mobiliser pour ce grand week-end. Ainsi, grâce à votre générosité, la contribution de Notre village s'élève à 9019 euros.

Neauphle le Château a participé pour la 5^{ème} année consécutive, à la 22^{ème} édition du Téléthon et 3^{ème} année avec l'accréditation officielle d'organisateur par l'AFM. Un très grand merci à chacune et chacun, pour sa participation, pour cet effort, souvent physique !

AVANT LE LANCEMENT OFFICIEL DU TÉLÉTHON

Bien avant ce week-end, une équipe a travaillé depuis plusieurs mois afin de vous proposer un nouveau défi à relever. Un défi, oui, c'est bien le mot et principalement cette année. Notre équipe du Téléthon (constituée du Comité des Fêtes, des commerçants et artisans, des associations, de neauphléens et neauphléennes bénévoles) a décidé cette année encore que Neauphle le Château allait s'investir.

Comme un avant goût de fêtes, Christophe et Fabrice, des services techniques, ont préparé la Place du Marché et l'ont transformée en forêt de sapins blancs ainsi que la Place Mancest. Dès le début de la semaine, des cartons pour le lâcher de ballons sont vendus par des parents d'élèves du GIPE. Le « Webmaster » de l'équipe a lancé notre Relay2doo « Le Neauphleton », site internet sécurisé, élaboré par l'AFM, permet à chaque participant officiel de proposer à tout un chacun de faire un don en ligne comptabilisé par Neauphle. Olivier est chargé pendant tout le week-end de mettre à jour le site et de mettre en ligne le lien vers l'album photos des manifestations.

LE TÉLÉTHON COMMENCE À L'ÉCOLE PRIMAIRE

C'est à l'école primaire que notre Téléthon est lancé. Le goûter est offert par la Mairie. Les parents d'élèves de la FCPE sont littéralement assaillis par les enfants. Puis vient le moment

du spectacle avec « Le sourire de Pierrot ». Bulles magiques, petites et grandes. Que d'émerveillement dans les yeux des enfants. C'est magique !! Un verre de vin chaud dans une main, un morceau de gâteau ou de tarte dans l'autre, les parents se retrouvent, discutent. Merci aux parents d'avoir préparé des mets sucrés ou salés pour l'occasion. Sous l'impulsion de Laëtitia et de tous les animateurs, nos bambins ont confectionné des merveilles : photophores, cadres décorés ou encore un animal en puzzle ou une poupée de laine en exposition dans la rotonde. De quoi faire des petits cadeaux de Noël et il faut reconnaître qu'ils se sont donnés bien du mal.

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS DE NOTRE WEEK-END

A PARTIR DE 19H, POUR LA SUITE DU PROGRAMME, TENNIS ET LOTO-BINGO ?

A la Maison du Jeu de Paume, un apéritif pour démarrer la soirée. Dans la grande salle les tables sont prêtes à accueillir les joueurs, les boules numérotées tournent. Vais-je gagner cette année ? A la pause, certains cherchent d'où vient cette délicieuse odeur de pain. On se retrouve dehors autour du four en terre de Bérénice où des pains cuisent doucement puis autour du buffet, organisé par le Lions Club pour ce Loto-Téléthon.

Du côté du Club de Tennis, les adversaires d'un soir s'affrontent dans la bonne humeur au tennis, au badminton ou au tennis de table. On court après la balle jaune ou le volant. Pour reprendre des forces entre deux jeux, une crêpe et un verre de vin chaud sont les bienvenus

Que pensez-vous d'une promenade aux flambeaux ? Malgré le froid, nos marcheurs partent joyeusement à la lueur des flambeaux à la découverte des rues, sentes et chemins de Neauphle.

A l'arrivée, rien de mieux qu'une bonne soupe à l'oignon préparée par notre chef cuisinier Sylvain. La nuit se poursuit avec des jeux d'adresse avec des « boules molles ». Il se fait déjà tard et une longue journée attend notre équipe le lendemain.

SAMEDI SUR LA PLACE DU MARCHÉ

Après quelques heures de sommeil seulement, rendez-vous, sur la Place du Marché, pour le montage des tentes et des stands. On s'affaire pour que tout soit prêt. Le stand Téléthon (porte-clés, jetons de caddie, bonnets ou encore écharpes), celui du Centre de Loisirs (objets confectionnés par les enfants), ou encore celui des jouets d'occasion. Il faut dire un Grand MERCI à tous les petits neauphléens d'avoir apporté leurs jouets dès mi-novembre, c'est un bel élan de générosité. Un autre stand est en ébullition, c'est celui des balades en poney. Manon, Cloé, Yann, Marie-Sophie et Léa gèrent leur activité. Merci au Centre Equestre de la Base Régionale de Loisirs de Saint Quentin en Yvelines qui a bien voulu nous prêter deux poneys. Bienvenu et Lolypop sont littéralement assaillis. La liste d'inscription s'allonge.

Pour patienter, il fallait aller faire un tour dans la salle des Mariages transformée pour l'occasion en «Salle des contes». Confortablement assis sur des coussins, les petits (et les grands) pouvait entendre de bien belles histoires contées par des parents d'élèves du GIPE.

Sur la Place, c'est une féerie de couleurs qui se prépare pour le lâcher de ballons. Ceux-ci sont gonflés et accrochés aux barrières. Pour un carton remis dans l'urne chaque enfant choisissait un ballon, le plus difficile était de choisir la couleur !!! Un peu plus loin mais pas trop, c'est une toute autre histoire.

Dans le square Saint Martin, un tournoi de billes est lancé. Un tas de sable a été mis en forme avec tunnel, pont... pour accueillir petits et grands à un jeu bien sympathique. Attention, prêt partez ... bien vite on se prend au jeu et on tente de gagner. Même les mamans ont décidé de jouer et organisent une partie entre elles.

La matinée avance, le ciel gris laisse place à un beau ciel bleu et au soleil qui réchauffe tout le monde. Un autre stand est installé devant la boulangerie, qui propose chouquettes, gâteaux pour le plaisir du palais. Au fait avez-vous goûté à ce petit gâteau que notre pâtissier a créé spécialement pour Neauphle ? D'ailleurs il faut lui trouver un nom. Vous pouvez en suggérer un à la Boulangerie, toutes les idées sont les bienvenues. Installée en arc de cercle, la chorale se met au diapason. Nous avons droit à un récital en plein air et rapidement chacun fredonne certains airs connus. Soudain, tous les enfants se précipitent vers Saint Nicolas. Eh oui, nous fêtons aussi la Saint Nicolas, patron de

Neauphle. Accompagné de son âne, Saint Nicolas est venu rendre visite aux enfants et leur offrir clémentines et friandises. Voilà que sonne déjà midi. Tous les enfants se regroupent au centre de la place et, sous la tutelle d'Emma une farandole de couleurs s'élève de la place aidée par un petit vent qui les dirige vers l'est. C'est un beau spectacle.

Les poneys comme l'équipe ont droit à une petite pause avant de reprendre les activités de l'après-midi. Tout en déjeunant, une pétanque est organisée sur la place. Mais voilà que déjà les enfants reviennent pour la balade. Bienvenu et Lolypop reprennent donc du service. A 14h, dans les salles des Mariages et de l'Ancienne Mairie, le Club de Scrabble et le Club des Aînés avaient organisé des tournois de belote, de Scrabble et de Scrabble en duplicate. Les participants ont pu s'affronter durant quelques parties dans un bon moment de détente.

A 16h, la musique commence à se faire entendre. Nous voilà tous à taper dans nos mains aux sons des rythmes africains et nous avons le plaisir de voir danser. Quel bonheur de voir bouger des jeunes, des ados et des adultes et une seule envie nous envahit, danser avec eux. Sous les applaudissements, nos danseurs africains quittent la Place pour laisser entrer nos danseurs de Square Dance. Sous d'autres rythmes, cette fois ci américains, nous voici tapant à nouveau dans nos mains pour les accompagner. Nous remercions tous ces danseurs qui ont eu le courage de danser dans ce froid assez intense.

LA SOIRÉE DE CLÔTURE

Vers 19h30, on se retrouve pour la soirée de clôture. Au programme, apéritif en musique par le groupe « VSF Jazz Band », repas, et pour les noctambules nuit dansante non stop (ou presque !). Dans une salle voisine, un groupe de joueurs en réseau a installé tout le matériel nécessaire afin de jouer ensemble. Il faut un minimum d'initiation pour comprendre ce qu'ils font tant leur vitesse de jeu est rapide. Même si vous êtes un bétotien en matière de jeu informatique en réseau, eux, en tout cas,

on l'air de passer un moment agréable : ils connaissent ces jeux par cœur. En cuisine le repas est prêt, Sylvain et Ibrahim nous ont préparé une tartiflette. Avant de prendre le dessert, que diriez-vous de danser sur un Madison ? La piste de danse se remplit et tous sautillent au son du Madison interprété par le groupe de Jazz. C'est le moment attendu du tirage de la tombola. Une main innocente sort d'un panier le ticket gagnant. Quel numéro ? Quelle couleur ? Chacun tend l'oreille et recherche fébrilement le ticket dans le fond de la poche ou du sac à main. Oui, c'est gagné ! Bravo. Le repas se termine et la soirée dansante est lancée par notre DJ Anthony. Ah, les tubes des années 80, quel régal ! Même les plus jeunes dansent sur l'estrade au rythme des chansons entraînantes.

UNE BELLE RÉUSSITE

Pendant ce temps quelque part, on compte, et recompte et recompte encore. Toute l'équipe est heureuse, les fonds collectés dépassent ce que nous imaginions. Le chiffre magnifique atteint par Neauphle cette année est de :

9019 Euros.

C'est bien vrai : Sa force est en nous, Ensemble nous sommes plus forts : c'est grâce à vous, à votre générosité, à votre contribution. Toute l'équipe Téléthon vous remercie et vous attend pour le Téléthon 2009. Vous avez du temps ? Même un peu.... Des idées ? Alors, n'hésitez pas à rejoindre notre équipe sympa qui souhaite faire Vivre Neauphle. Vous pouvez également nous faire part de vos remarques et réflexions afin d'améliorer encore les manifestations sur Neauphle.

Pour cela, écrivez au Comité des Fêtes - mairie.neauphle@wanadoo.fr - ou téléphonez au 01.34.91.00.72.



INFOS PRATIQUES

- ▶ **Horaires d'ouverture de la Mairie :**
 - Lundi de 9h à 12h, fermé l'après-midi,
 - Mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h,
 - Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h30,
- Le service de l'Urbanisme est ouvert au public les mercredis et vendredis aux mêmes horaires que la Mairie.
- ATTENTION**
Dernier samedi du mois de 9h à 12h.
Dans ce cas là, ouverture la veille de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.
- ▶ **Téléphone :** 01 34 91 00 74
- ▶ **Télécopieur :** 01 34 89 57 20
- ▶ **Email :**
mairie.neauphle@wanadoo.fr
- ▶ **Site Web :**
www.neauphle-le-chateau.com

PERMANENCES DES ÉLUS

- ▶ **MONSIEUR LE MAIRE INTERCOMMUNALITÉ**
Bernard JOPPIN
Sur rendez-vous
- ▶ **FINANCES - COMMUNICATION INTERNE**
Michèle TROIZIER - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **FÊTES /ASSOCIATIONS/FLASH/ COMITÉ DES FÊTES**
Philippe Leblond - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **TRAVAUX - SERVICES TECHNIQUES**
Jacques GAURIAU - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **ÉCOLES - CANTINE - GARDERIE**
Maurice GAUDIN - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **URBANISME**
Marie-Claude GUIDÉE - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous
- ▶ **COMMUNICATION**
Alain JUND - Maire-Adjoint
Sur rendez-vous

RESULTATS DU LACHER DE BALLONS

171 cartes pour le lâcher de ballons au profit du Téléthon –

5 GAGNANTS

Adrien RODOT, 4 ans - 1.10 m	4, rue Ste Cécile
Clémentine DURET, 6 ans - 1.22 m	10, rue Milon 1er
Anatole BOUIN, 9 ans - 1.36 m	44, av de la République
Laëtitia JEANNE, 3 ans - 1.00 m	1, rés du Clos de la Motte 78760 PONTCHARTRAIN
Charles COEURET, 6 ans - 1.18 m	12, rue Marius Minnard

RESULTATS DE LA TOMBOLA

LOTS DE LA TOMBOLA À 5 EUROS

Monique CHAPUIS – Un an d'abonnement offert par le Liberty de Thiverval-Grignon
Virginie SIMON – Un ordinateur de bureau offert par la Société IDS Informatique à Montigny le Bretonneux
Bernard MASSON – Un week-end en Mégane Coupé offert par le Garage Saint Nicolas
Michel LE ROUILLY – Un stage de conduite «Conduire Juste» offert par JP Beltoise Evolution
Sophie MOJESCIK – Un VTT adulte offert par MONDOVELO à Maurepas

LOTS DE LA TOMBOLA À 2 EUROS

Maud LECLERC – 2 places pour la saison 2008 à Roland Garros offert par le Tennis Club de Neauphle-le-Château
Michel ROQUIN – Bon d'achat offert par SYMPHONIE DECOR à Villiers Saint Frédéric
Sandrine SYDORCZAK – Cours de cuisine offert par le Restaurant l'Aubergade à Jouars-Pontchartrain
Bertrand HILLIAN – Bon d'achat offert par FrouFrou – Lingerie à Neauphle-le-Château
Michel ROQUIN – Repas pour 2 personnes offert par l'Auberge Espagnole à Neauphle-le-Château
Madame ALGRET – Bon d'achat offert par Le Petit Marché à Neauphle-le-Château
Madame VARIN – Bon d'achat à la Boucherie Parisienne de Neauphle-le-Château
Madame ZBIESKI – Bon d'achat à la Boucherie Parisienne de Neauphle-le-Château
Madame POCHON – 2 entrées pour 45 minutes de jeu offert par SCORE 78 – Les Clayes sous Bois
Eric CHEVALIER – 2 places de cirque offert par Josph Bouglione.

NOS PARTENAIRES TELETHON 2008

ENCORE UN GRAND MERCI

- ◆ Le Liberty's Club à Thiverval-Grignon - www.leliberty.com
- ◆ IDS Informatique à Montigny le Bretonneux
- ◆ MONDOVELO à Maurepas - www.mondovelo.fr
- ◆ Circuit Beltoise à Trappes - www.beltoise-evolution.fr
- ◆ L'Entreprise PHILIPPE à Villiers Saint Frédéric
- ◆ Symphonie Décor à Villiers Saint Frédéric - www.symphonie-decor.fr
- ◆ SIA Décoration à Plaisir - www.sia-homefashion.com
- ◆ Festi à Maurepas - Articles et décoration de fêtes
- ◆ Intersport à Maurepas - www.intersport.fr
- ◆ Le Centre Equestre de la Base Régionale de Loisirs de Saint-Quentin-en Yvelines - <http://sportimum.net/cebl/>
- ◆ Garage Saint Nicolas à Neauphle-le-Château - www.renault.fr
- ◆ Colas - www.colas.fr
- ◆ PMC Etudes - Aménagement et Réalisation de terrains de sports et de jeux
- ◆ DECORARE à Saint Germain de la Grange - Décoration d'intérieur
- ◆ L'Aubergade à Jouars-Pontchartrain - <http://aubergade.free.fr>
- ◆ Cirque Joseph Bouglione à Bobigny
- ◆ Score 78 aux Clayes sous Bois - Salle de sports - <http://score78.com/index3.html>
- ◆ La Griotte à Neauphle-le-Château - www.restaurant-la-griotte.com
- ◆ L'Auberge Espagnole à Neauphle-le-Château - www.laubergeespagnole.fr
- ◆ La Boucherie Parisienne à Neauphle-le-Château
- ◆ Cannelle Diffusion à Neauphle-le-Château - Chaussures Maroquinerie
- ◆ FROUFROU à Neauphle-le-Château - Lingerie féminine
- ◆ Pharmacie de Neauphle-le-Château
- ◆ Histoire de Goût à Neauphle-le-Château - Cafés, Thés, Chocolats et Cadeaux
- ◆ Le Petit Marché à Neauphle-le-Château
- ◆ Le Café des Sports à Neauphle-le-Château
- ◆ La Boulangerie Steurebaut à Neauphle-le-Château
- ◆ Marnier Lapostolle à Neauphle-le-Château - www.grand-marnier.com
- ◆ Le Chardon à Neauphle-le-Château - Fleurs et Décoration
- ◆ Fête Exception à Rambouillet
- ◆ L'Orée des Champs à Mareil sur Mauldre - Restauration
- ◆ Yvelines Restauration à Rambouillet
- ◆ Universal Circuits - www.universal-circuits.fr





LA VIE DE LA COMMUNE

LES NOUVEAUX ARRIVANTS :

Alain JUND

Véronique, Emmanuel, Clémentine, Charlotte et Eléonore sont installés sur le canapé de leur salle de séjour.



En ce jour de janvier 2009, ils sont à l'abri du froid glacial dans une maison charmante, douce et accueillante.

Pourquoi Neauphle ? « Venant de Chambourcy, nous voulions un village près de la campagne, où nous pourrions aller faire nos courses à pied, et que les écoles soient très proches ». C'est le rêve de beaucoup d'entre-nous : une ville à la campagne.

« Et être proches de la nature, pensez que nous pouvons partir à vélo par le chemin directement en forêt, sans aucune route à traverser ! ».

Elle adore la nature et la faune (son métier est vétérinaire), lui rêve de jardinage (il conçoit de nouveaux services chez France Télécom), et dans l'attente bouge devant la Wii !

« Et pas trop loin des parents ! ».

Les filles sont des amours, souriantes, accueillantes, gourmandes, muettes et interrogatives du regard devant l'invité du jour. Une si belle famille, tout semble en équilibre, tout y est harmonie.

Je les quitte à regret, mes photos en poche, il me semble qu'ils se sont tous choisis.

Même leurs chats sont discrets, sympathiques, à demi sauvages et indépendants, une famille chat ?

Au bout d'un grand zig-zag, Paris-Oxford-Lyon, voici que sont arrivés à Neauphle-le-Château, Sophie, Marie et Franck.

C'était en août dernier. Donc une arrivée toute fraîche (quel été !). Marie était bien au chaud dans le ventre de sa maman. Elle est donc 100% Neauphléenne !

Ce qui a conduit cette jeune famille ici ?

Le hasard (ou le destin, allez savoir) et le travail. Frank est photographe, et même "penseur d'images" selon sa jolie définition professionnelle, et Sophie, chercheuse à l'Inra de Versailles.

Trente et une visites dans la région les ont arrêtés à Neauphle-le-Château. Un choix qui leur convient. Parce qu'ils ont un bel appartement de style ancien, douillet, coquet. Parce que le cœur du village est tout près avec des commerçants, ce qui ne les oblige pas à prendre leur voiture à tout bout de champ. Parce que les liaisons avec le monde, Versailles, Paris, Lyon ne sont pas compliquées. Parce que les gens sont sympathiques, même s'ils ont peu d'occasion de rencontres. Évidemment, quand Marie ira à l'école, ce sera différent... La nourrice? Ah! ça, il a fallu chercher. Mais bon, ils ont trouvé sans trop de difficultés.

Alors heureux ? Oui deux fois. Parce qu'ils ont le goût de l'adaptation. Et que Neauphle-le-Château est un vrai village... en pleine région parisienne



UN COMMUNIQUÉ DE L'ÉCOLE MATERNELLE « LES PETITES FRICHES » :

Madame LEVY, Directrice de l'école maternelle, accueillera et informera les parents des nouveaux élèves à l'école,

le SAMEDI 23 MAI DE 11H à 12H.

Sophie Delcourt a ouvert une agence immobilière.

Elle arrive au pas de course –tout va à cent à l'heure avec elle- et en souriant elle pose son sac, puis répond : « Pourquoi mon nom sur l'agence ? Parce que c'est mon choix. »

C'est net, elle s'annonce clairement et montre son engagement, son enthousiasme.

« Mon emplacement ? Je l'ai choisi pour le passage ».

Qui n'a pas entendu mille fois que le passage était important pour un commerçant ? Et elle ajoute : « Oui mais j'ai toujours fait le maximum pour assurer un bon service à mes clients, et je continuerai encore et toujours. D'ailleurs les gens qui travaillent avec moi le savent bien ! » Ils opinent du chef.

Tout est lumineux dans l'agence, des vraies orchidées, des coquelicots sur un tableau mural, des ronds colorés sur le poteau central : de vraies touches de bon goût.

Dans cette année que d'aucuns annoncent horrible, je pars en ayant l'impression que la sienne sera bonne.

« Delcourt Immobilier »
www.delcourtimmobilier.fr
agence@delcourtimmobilier.fr
 7 bis rue Marius Minnard
 Tél. 01 34 89 02 02 et 06 09 09 48 57



« La fille d'ailleurs »

Brigitte Boisseau est un bel oiseau venant d'une des îles des Caraïbes.

Elle a gardé le goût du beau, du confortable, du chaud, des couleurs. Elle voulait être dans un village pour créer son commerce. La personnalité de notre commune, son implantation proche de la nature, les commerces de proximité l'ont convaincue de venir y poser ses bagages.

« J'ai voulu créer un magasin de dépôt-vente de vêtements féminins de luxe ». Entre visons et tenues de printemps, son échoppe hésite encore à passer au printemps, comme le temps.

« Mon idée fixe c'est que la cliente soit accueillie avec un grand sourire, puis quitte le magasin heureuse et satisfaite d'avoir fait un bon achat. »

Son échoppe est chaleureuse, comme elle. « J'aimerai contribuer à faire revivre le village ». « Si je suis satisfaite du démarrage ? Oui, vraiment beaucoup.

Mais maintenant je manque de dépôts et de vêtements à montrer, et je suis sûre que les dressings de ces dames recèlent des trésors... que j'attends. »

Oui mais, et les Messieurs ? « Il vous faudra attendre un peu, pour le moment c'est un peu tôt ».

Dépôts sur rendez-vous
 au 01 34 89 45 06
 Ouvert le dimanche
 matin



LE CARNET

NAISSANCES

- PERIOCHE Chloé Marie Charlotte
Versailles 18/11/2008
- GUREGHIAN - GOLFIER Louise, Katisa,
Loussine, Victoire
Poissy 26/12/2008
- BOULON Lyssandre
Le Chesnay 04/01/2009
- DUBOIS - JERIBI
Le Chesnay 16/01/2009
- DEGEN Mathys René Jacques
Le Chesnay 19/01/2009
- DRECQ Achille, Daniel, Jung
Rambouillet 21/01/2009

DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS

- CADET Marcel, André, Maurice (93 ans)
La Queue-Lez-Yvelines - 05/11/2008
- RICCI Jacqueline, veuve LEROY (97 ans)
Jouars - 7/11/2008
- CLUZEAU Claude, Jacques, André
(87 ans) POISSY - 02/01/2009
- FOUILHON Simonne veuve GROUSSET
(89 ans) Neauphle-le-Château
10/01/2009

MARIAGES

- MOUSSATI Latifa et ATIR Mohamed
le 13/12/2008
- ROCHAT Jean-Jacques et
COURTEUX Isabelle le 31/01/2009

« La Vie Simple Anim » s'implique dans le soutien des personnes touchées par la maladie Alzheimer.

De nombreux habitants de notre bassin de vie se réjouissent que Mme Schaefer ait créé « La vie Simple », qui est un Service d'aide et d'Accompagnement à Domicile. Personnes handicapées (PCH), personnes âgées (APA), portage de repas, en sont les activités principales.

Par ailleurs, « La Vie Simple Anim » accompagne – à la « CASA » et selon une procédure définie - les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer.

« La Vie Simple »
 2 Chemin Vallée
 78640 St Germain de la Grange
 Tél. 0134895828
http://www.viesimple.fr/index.php?option=com_frontpage&Itemid=1

VISITE DU MONT-VALÉRIEN

Daniel Schaefer

En ce jour froid de novembre, Daniel Schaefer a initié une visite du Mont Valérien. Grâce à l'implication des anciens combattants et des enseignants, nous avons pu emmener des jeunes de CM2 de Neauphle, de Saulx-Marchais et des collégiens de 3^{ème} de Jouars-Pontchartrain entourés par Nadine Leray.

La forteresse du Mont-Valérien fut le lieu de plus d'un millier d'exécutions de résistants.

L'esplanade du monument fait plus de 10 000 m². Un mur de 150 m de long, en grès rose des Vosges, est accolé au rempart en meulière de la forteresse. Au milieu de ce mur, une grande croix de Lorraine marque l'entrée de la crypte où reposent les 16 combattants. Le caveau n° 9 attend le dernier Compagnon de la Libération. Les 17 caveaux sont disposés en arc de cercle, avec au centre une urne contenant des cendres recueillies dans des camps de concentration, ornée d'une sculpture en métal représentant une flamme.

Le moment le plus intense : celui où 2 élèves ont lu la dernière lettre de 2 condamnés. Des instants où la voix se fait moins ferme, où l'on touche la douleur de l'injustice, où l'on se souvient.

Notre rôle est d'apprendre à nos enfants à se souvenir, pour que jamais de tels faits ne se reproduisent. C'est notre responsabilité de transmettre et de développer ces moments de mémoire.



LE PCS (PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE)

Daniel Schaefer

Le PCS est un plan communal d'urgence français.

Il implique le recensement des risques sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département) et des moyens disponibles, organisation pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services techniques communaux), organisation d'exercices, possibilité d'un plan intercommunal.

Alors que la population est de plus en plus urbaine, divers accidents (dont l'explosion d'AZF près de Toulouse, le 21 septembre 2001) invitent à mieux considérer les pouvoirs et obligations du maire ont été réaffirmés par la loi du 13 août 2004 relative à la modernisation de la sécurité civile :

Le décret d'application de 2007 rendait obligatoire avant le 13 septembre 2007, la mise en place d'un plan communal de sauvegarde (PCS) dans les communes dotées soit d'un plan de prévention des risques naturels (PPR), soit d'un plan particulier d'intervention (PPI).

La commune, sous la responsabilité du maire et de Daniel Schaefer, travaille à la mise en œuvre du plan communal de sauvegarde et d'une cellule de crise répondant aux nouvelles obligations légales telles que :

- Le recensement des « risques connus » et des « moyens disponibles »
- La détermination des « mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes »
- La fixation de « l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité »
- Les modalités de « mise en œuvre des mesures d'accompagnement, de soutien et d'information de la population ».

La mise en œuvre du plan comprend :

- l'alerte et la mobilisation des membres du poste de commandement communal,
- la localisation de l'événement sur la commune,
- la détermination de la zone de danger et son périmètre de sécurité ; ceci peut dépendre de la force et la direction du vent ;
- la mise en place si nécessaire d'itinéraires de déviation,
- l'information à la population par tous les moyens de communication possibles : automate d'appels téléphoniques, fax, haut-parleurs, panneaux lumineux, haut-parleurs embarqués,
- la sélection de sites d'accueil ou d'hébergement en fonction de leur situation géographique par rapport au sinistre, ainsi que la mise en œuvre de la logistique,
- la tenue d'une main courante événementielle,
- la réquisition d'établissements conventionnés de la commune ;
- l'organisation du retour à la normale et l'édition de compte-rendu d'événements.

Les événements concernés :

Ils peuvent être :

- climatiques : canicule, orages, neige/verglas, fortes précipitations, tempête, avalanches ;
- des pollutions de l'air, fluviale, du réseau d'eau potable...
- des accidents de grande ampleur, par exemple lors d'une manifestation, d'un rassemblement

Rendez-vous dans notre prochaine édition pour le suivi de ce plan.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE

Elle doit être faite avant le 3 mars, pour les enfants nés en 2004.

Se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et un justificatif de domicile.

3^{ÈME} SALON DES PHOTOGRAPHES

Nos exposants à l'honneur dans une magnifique exposition.

Bernard Carpier se regarde dans les yeux des autres et fait des portraits du bout du monde.

Jérôme Cherrier fait dans l'intemporel et l'éternel noir et blanc de Paris.

Pierre-Olivier Marie surfe sur Times Square, New-York, la Fiat 500 et de l'eau souvent.

Pascal Vilain est dans la nature, une cascade des Vosges, Fécamp, les Goélands et le matin.

Les visiteurs « zappent » d'une photo à l'autre.

Anthony Astgen est dans les portraits marqués. Il pénètre l'âme du personnage réel qui connaît tous les pigeons de Notre-Dame et leur donne un nom.

Jef Palau est dans les paysages de campagne en noir et blanc. On touche le passé qui fuit : le banc est déraciné, les branches sont mortes, le paysage est d'hiver.

Yannick Toral a la foi, celle de Paris, du sacré et l'ambiance de la messe aux Invalides.

Christian Lopes-Quintas met des couleurs dans les façades de Paris et travaille la nuit.

Sophie Pouillon montre le mouvement, l'élégance et la danse.



Jean-Jacques Thiébaud porte les reflets de la plage et des canaux.

Christian Dubus pique le vif de la vie, de la rue, du fleuve.

Pascal Crauet nous montre notre environnement comme nous ne l'avons jamais vu. (de plus, c'est lui qui a organisé l'expo de main de maître).

Et moi, j'ai jeté mon appareil en sortant de la salle, émerveillé par l'œil et la sensibilité des pros.

RECENSEMENT DES JEUNES

Les jeunes gens et les jeunes filles doivent obligatoirement être recensés sur les listes militaires durant le mois de leur 16e anniversaire. Ils doivent se présenter au secrétariat de la mairie, munis du livret de famille de leurs parents et de leur carte nationale d'identité.

REPAS DE FIN D'ANNÉE AVEC LE CLUB DES AÎNÉS.



Comme chaque année la salle de la MJP était remplie de convives souriants et heureux de retrouver amis ou voisins et de faire connaissance avec de nouveaux participants.

Monsieur et Madame Roland SIMON, Monsieur et Madame Jean GOLVAN ont été à l'honneur pour leurs Noces d'Or : les 50 ans de mariage.

« L'or, ce métal de numéro atomique 79, jaune, brillant, inaltérable et inoxydable. 50 ans, vous devenez les orpailleurs de l'amour : en paillettes, en pépites, vous fouillez la mine d'or. Mais vous avez déjà trouvé la poule aux œufs d'or, votre moitié poinçonnée, c'est de l'or en barres ! Vous ne le savez peut-être pas mais vous êtes un mari en or, une femme en or, jaune, blanc, rouge, rose ou gris, vos jours sont filés d'or et de soie ! Il vous suffit d'écrire que vous l'aimez, tout simplement. C'est mieux en lettres d'or sur le livre d'or de votre mariage en or massif -. C'était un jubilé doré, entourés d'amis. »



UN PEU D'HISTOIRE

A PROPOS DU JEU DE PAUME

Marc Leroy

Le terrain du parc du Jeu de Paume, à Neauphle, qui porte ce nom de temps immémorial, a été le cadre local en plein air de ce noble et antique jeu, « jeu des rois et roi des jeux », jusqu'à son abandon progressif en notre pays au cours du XVIII^e siècle. Mais il a prolongé jusqu'à nos jours sa vocation originelle, en devenant le principal lieu festif, sportif et associatif du village, destin cristallisé, si l'on peut dire, par la construction de la Maison du Jeu de Paume il y a vingt ans.

Né au XII^e siècle, le jeu de paume utilise une boule de chiffon, l'esteuf, que l'on lance avec la paume de la main sur le sol, les murs ou les parties d'un toit (pensons à l'actuelle pelote basque). Comme l'on durcit peu à peu la balle pour avoir de meilleurs rebonds, l'usage naît au XIII^e siècle d'utiliser un gant (comme aujourd'hui au base-ball et au cricket), puis une batte ou raquette (première mention en 1505) qui se substituent à l'avant-bras et à la paume de la main. Ce jeu se joue à la fois en plein air, comme à Neauphle jadis et actuellement au Jardin du Luxembourg (seul terrain subsistant à Paris), et dès le XIV^e siècle dans des salles couvertes et closes appelées d'abord tripots (du fait des paris financiers sur le résultat des parties, d'où le sens actuel du mot). Au moment du service, au Moyen-âge, il est d'usage de prévenir son adversaire en criant « Tenez messire », ce qui par déformation a donné le nom de tennis au jeu dérivé chez nos amis d'Outre-manche, qui fut codifié dans le dernier tiers du XIX^e siècle. Le filet n'existait pas à l'origine dans les salles, mais seulement une corde. Celle-ci disparut peu à peu au profit du premier, pour éviter les contestations quant à la trajectoire de la balle (au-dessus ou au-dessous de la corde). Ce jeu très populaire touche toutes les classes de la société, des rois et seigneurs aux gens du commun, aux clercs, aux femmes et aux enfants. Au milieu du XVII^e siècle, 1 800 salles sont dénombrées en France, dont 114 pour la

seule ville de Paris. La salle construite à Versailles sur ordre de Louis XIV, non loin de la Place d'Armes et proche du château, survient au début de la désaffection du jeu en notre pays. Elle servira donc moins au « jeu des rois » qu'au fameux événement du début de l'été 1789, le Serment, immortalisé par de nombreuses œuvres d'art (voyez l'actuelle exposition au château de Versailles). La salle existe toujours et se visite régulièrement, de même que son illustre devancière du XVI^e siècle au château de Fontainebleau, en bordure de la Cour des Adieux (laquelle est encore utilisée de manière sportive).

Au XIX^e siècle ne subsiste qu'une seule salle à Paris, détruite en 1861 pour permettre la construction de l'Opéra Garnier. En guise de compensation, Napoléon III fait ériger une nouvelle salle en 1862, au bout du Jardin des Tuileries, en pendant de l'Orangerie. Elle sera désaffectée en 1907 et transformée en musée, avant de servir d'entrepôt de stockage aux œuvres d'art volées par les Nazis durant la seconde guerre mondiale. Pour la remplacer, une nouvelle salle est construite en 1908, 75ter rue Lauriston dans le XVI^e, l'une des trois en activité en France avec celle de Fontainebleau et celle de Bordeaux-Mérignac. Surprenante survivance qui permet encore d'utiliser au sens propre et originel l'expression familière « épater la galerie », qui se disait lorsqu'un joueur réussissait un beau coup capable d'épater les spectateurs massés dans une galerie couverte en surplomb et entourant en partie la salle du jeu de paume.



Au parc de la Maison du Jeu de Paume, un conteneur est mis à votre disposition pour la collecte de vêtements (en bon état) – chaussures (liées par paires) – cuirs – linge de maison, (mettre le tout dans des sacs plastiques).

REGARDS SUR NEAUPHLE-LE-CHÂTEAU

est une publication de la Mairie de Neauphle-le-Château - Directeur de la publication : Alain JUND

Conception et réalisation : Arc'ad+ 01 30 21 50 50 - Photo couverture : 2M Image